

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 16 avril 2019

Au cours de sa séance du 16 avril 2019, le Conseil a notamment :

COMMUNICATION

- décidé de suspendre les demandes pour la mise en place de la 5G tenant compte des éléments mis sur la table ces derniers temps et jusqu'à de plus amples informations.

REGISTRES DES FICHIERS

- décidé de répondre que la Commune Fully n'a pas de registres de fichiers mais que la régularisation est en cours suite à la demande de Monthey Blog, Xavier Bloch, dans le cadre de la Loi LIPDA

INERA

- validé, suite à la modification de la loi sur l'énergie au début 2018, le principe du produit Community pour la gestion des RPC (regroupement dans le cadre de la consommation propre) étant précisé que cette nouvelle loi permet à un immeuble, voire un quartier, de s'autogérer et de valoriser dans le cadre de ce regroupement la vente de l'énergie solaire à un prix qui permet de rentabiliser l'installation solaire
- validé le principe de mobilité électrique Valais (VALT) et le contrat Greenmotion dont le but est la mise en commun des bornes des divers distributeurs valaisans étant précisé que le prix de la recharge sera identique sur toutes les bornes standards du réseau

URBANISME

- pris connaissance des calculs des montants à payer à certains propriétaires en cas de vente de la propriété et par certains bénéficiaires de mètres carrés dans le cadre du remaniement des Carres étant donné que la mise à l'enquête est terminée et qu'elle n'a pas suscité de recours

TOURISME

- accepté le montant proposé pour chaque propriétaire concernant la taxe de séjours forfaitaires

ECOLES PRIMAIRES

- décidé les nominations suivantes :
 - o Manon Berdat
 - o Marina Claquin
 - o Cosette Loureiro de Menezes

SERVICES INDUSTRIELS

- accepté la location, pour 20 ans, de la fibre optique pour le secteur des Vorziers à Creppier

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

- Requérant :** 193/18 Malbois Ludovic, Ch. des Cèdres 31 - 1926 Fully
Objet : construction de 5 garages préfabriqués (mise en conformité) et d'un réduit semi-enterré
Situation : Verdun, Chemin des Cèdres, Folio 25, Parcelles Nos 1920 et 3486, zone faible densité
- Requérants :** 24/19 D'Antonio Patrice et Gratzl D'Antonio Nathalie, Ch. de la Laiterie 7 - 1926 Fully
Objet : construction d'une piscine enterrée
Situation : Saxé, Chemin de la Laiterie, Folio 26, Parcelle No 2571, zone moyenne densité
- Requérants :** 206/18 Carron Lucien et Roch Sébastien, Rte du Chavalard 36 - 1926 Fully
Objet : construction d'une habitation individuelle avec pompe à chaleur air-eau extérieure et d'un garage
Situation : La Fontaine, Chemin de la Pierraille, Folio 3, Parcelle No 3159, zone coteau
- Requérant :** 199/18 Roduit Valentin, Ch. du Soleil 33 A - 1926 Fully
Objet : construction d'une habitation (2 logements) installation de 2 spas et construction d'un couvert
Situation : Les Epalins, Route du Carre, Folio 21, Parcelle No 17043 (mutation en cours), zone faible densité
- Requérants :** 200/18 Mahler Marc et Josiane, Rte des Pêcheurs 75 - 1926 Fully
Objet : agrandissement et transformation d'une habitation existante et installation d'une PAC air-air extérieure
Situation : Le Pro Saxé, Route des Pêcheurs, Folio 46, Parcelle No 7770, zone faible densité
- Requérant :** 157/18 Dubosson Yannick, Rue de l'Eglise 21 - 1926 Fully
Objet : construction d'une habitation individuelle et d'une piscine enterrée
Situation : Les Avouillons, Route de la Solverse, Folio 43, Parcelle No 7586 (mutation en cours), zone faible densité

ALPAGES

- pris acte du rapport de BTEE concernant l'exploitation des alpages dans 20 ans

PLAN DIRECTEUR REGIONAL

- pris acte que le dépôt officiel du PDR a eu lieu auprès du service cantonal de l'agriculture lors de la Journée de la Petite arvine du lundi 15 avril 2019

AFFAIRES SOCIALES

- décidé d'offrir lors du goûter des aînés des bons Com'art à Fr. 20.-
- accepté les comptes 2018 d'ADOM
- accepté les comptes 2018 de l'association Planète-enfants

BATIMENTS

- autorisé la prolongation des horaires le 4 mai 2019, en compensation, le 1er juin 2019, au stand de tir de la Botzache.

COMPTES 2018

- accepté les comptes 2018 de la Municipalité
- accepté les comptes 2018 des Services industriels

COMMISSION DE SIGNALISATION

- pris note de l'abaissement de la vitesse à 30 km/h et de la pose de signaux à la route 77 - Chiboz

SUVA

- validé la convention avec la SUVA

DROIT DE CITE

- accepté la demande de libération du droit de cité de Fully déposée par Mme Stéphanie Favre

ENTREPRISES

- pris note de l'ouverture d'un bureau, c/o M. Nicolas Fellay, à Fully, de l'entreprise Joseph Carron SA